

Communiqué du Planning familial 31

Le 25 février dernier, une table ronde s'est tenue entre le Planning Familial 31 et ses financeurs, en réponse aux demandes de l'association, mobilisée pour sa survie depuis novembre 2014.

Il a été demandé au Planning Familial de préciser des éléments comptables supplémentaires afin que soit faite une demande d'aide exceptionnelle au Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Cette aide pourrait permettre d'équilibrer les finances de l'association afin d'éviter sa fermeture en 2015. Nous nous réjouissons que les financeurs aient envisagé les premières mesures permettant de maintenir en vie l'association.

Néanmoins nos demandes comprenaient également une augmentation de moyens permettant au Planning Familial 31 de fonctionner de manière pérenne et satisfaisante. Notre mobilisation depuis novembre 2014 est avant tout motivée par la volonté de répondre aux besoins des personnes rencontrées et accompagnées par le Planning Familial. En effet, les actions sont aujourd'hui assurées par trois professionnelles qui manquent de temps et de moyens pour répondre aux besoins de la population.

Nous, membres du conseil d'administration, bénévoles et salariées de l'association, avons pour autant décidé de suivre les conseils des financeurs et de réajuster nos demandes, remettant à un calendrier ultérieur nos sollicitations en vue d'une augmentation de nos moyens.

Dans l'attente de la réponse du Ministère de la Santé concernant l'aide exceptionnelle, nous appelons toutes les personnes et organisations en soutien à rester mobilisées pour que le Planning Familial puisse fonctionner au plus près des besoins réels des personnes en Haute-Garonne.

Nous tenons à nouveau à remercier tous les élan de sororité et de fraternité qui nous ont été adressés depuis le début de la mobilisation jusqu'à ce jour.